



Vigilance

Info

N°55 – juin 2013

Bulletin de

Justice & Libertés

Comité de vigilance contre l'extrême droite et pour le respect de l'Etat de Droit
Membre de la Coordination nationale contre l'extrême droite (CONEX)

Organisations membres de J&L en 2013 :

- Amis du Monde
Diplomatique
- Amis du Peuple Kurde
- ATTAC Vosges du Nord
- Collectif Judéo Arabe et
Citoyen pour la Palestine
(CJACP)
- Comprendre et
s'engager
- DAL 67
- FSU
- Laïcité d'accord !
- Ligue des Droits de
l'Homme (DH)
- MFPP 67
- MRAP Strasbourg
- Parti Communiste Français
(PCF)
- Parti de Gauche (PG)
- Parti Socialiste (PS)
- Pas/Sages
- Ras l'front
- SNES FSU
- SNUEP- FSU
- SNUIPP FSU
- UJFP
- UNSA
- UNSA- EDUCATION

Le racisme « anti-blanc », une supercherie de l'extrême droite

Le Front national (FN) est un parti « racialisé », car le facteur racial est essentiel dans sa définition de la nation. Pour le FN, la nation française est essentiellement composée de celtes, de germains et de latins ; l'immigration non européenne modifie la composition raciale de la nation, fixée depuis des millénaires.

Jean-Marie Le Pen et les caciques du FN qui ont « théorisé » leur conception raciste de la nation, insistent sur son caractère « homogène ». Pour le FN, les « nations, races et cultures » recèlent des inégalités, ce qui les conduit à vouloir les organiser de manière homogène afin de sécuriser leur communauté.

Ainsi, selon le FN et l'extrême droite en général, les éléments constitutifs de la « vraie nation », sont appelés « Français réels » ; les autres sont appelés « Français légaux », ou familièrement, « Français de papier ».

Ces deux types de Français ne sont pas traités de la même manière et le FN appliquerait sa politique de « *priorité nationale* », s'il arrivait au pouvoir. Par rapport à la « *préférence nationale* », le nouveau projet frontiste représente une ouverture qualifiée de discriminatoire par Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite.

En effet « *les étrangers en situation régulière ne sont plus exclus de manière intégrale [de logement et d'aides sociales] mais ils passent au second plan, face à un demandeur français, sur de critères non pas sociaux, mais de nationalité* » donc ethniques et raciaux. Poussant la logique d'exclusion plus loin, nous pouvons conclure que le « Français réel » aura l'ascendant sur le « Français légal ».

Nous pouvons observer que comme la « *préférence nationale* », la « *priorité nationale* » établit une hiérarchie ethnique dans l'octroi des prestations sociales. N'est-ce pas Jean-Marie Le Pen qui disait : « *j'aime mieux mes filles que mes cousines et mes cousines que mes voisines* » ? La confusion est totale entre la gestion d'une famille et celle d'une nation.

Jean-Marie Le Pen résume en une phrase la genèse de la pensée d'extrême droite : « *oui, il y a inégalité des races comme il y a inégalité des civilisations. Je persiste et je signe.* »

Il est malheureux de constater que, même si l'extrême droite n'est pas encore au pouvoir, les discriminations racistes, ethniques et sexistes existent bel et bien dans la société.

En France, les immigrés touchent un salaire moindre que celui des salariés français. ⁽¹⁾ C'est du racisme. Dans les banlieues dites populaires, peuplées majoritairement de nos concitoyens d'origine étrangère, le taux de chômage, aussi bien chez les jeunes que chez les moins jeunes, est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. C'est du racisme qui frappe indistinctement les étrangers ou Français d'origine étrangère ou non, noirs ou blancs, des quartiers populaires.

Le même phénomène s'observe lors des embauches. Les personnes dont les noms sont à consonance étrangère ont beaucoup moins de chance de décrocher un entretien d'embauche que celles à consonance française. Pour éviter l'obstacle que représente un patronyme étranger dans l'accession à un entretien d'embauche ou à un emploi, certains de nos compatriotes d'origine maghrébine ou turque ont même modifié leur nom de famille, pour adopter des noms français. Ont-ils eu plus de chance lors des entretiens d'embauche ? Le doute est permis. Lorsque le patronyme n'est plus un obstacle, l'origine ethnique, le quartier ou l'accent jouent un sale tour au demandeur d'emploi.

Nous connaissons également le délit de « sale gueule ». Nos compatriotes d'origine maghrébine ou d'Afrique noire sont souvent contrôlés par la police et la porte des boîtes de nuits et des discothèques leur est fréquemment fermée.

Ce ne sont que quelques exemples de discriminations liées à l'origine ethnique et à la « race ». Il faut souligner que nous, *Justice & Libertés*, récusons le terme de race, car toutes les études biologiques, génétiques et anthropologiques montrent qu'il n'y a qu'une seule race humaine.

Quand on parle de « racisme anti-blanc », trouve-t-on les mêmes discriminations envers les Français, qualifiés de « souche » ? Y a-t-il un domaine, emploi, éducation, accès aux grandes écoles, etc., où le Français de « souche » est discriminé par rapport à un Français de couleur ? Connait-on un club ou une discothèque qui laisse passer Mohammed plutôt que Jean, bon teint, bon chic bon genre ? Existe-t-il un « théoricien » noir ou « basané » qui avance des théories vaseuses sur la suprématie de la « race noire » ou de la « race » café au lait pour justifier des discriminations imposées aux « Français de souche » ?

Certes, dans les cours d'école, on peut trouver des gamins d'origine maghrébine, traitant leur copain Français de « souche », de tous les noms (souchiens...). C'est un reste des guerres coloniales qui refait surface. Il arrive que, suite à des crispations communautaristes, à des revendications ethnistes exacerbées, il y ait des passages aux actes violents. Il arrive également qu'un jeune des banlieues populaires, trouvant qu'on vit mieux au centre

ville, occupé essentiellement par des Français aisés, se révolte contre les « blancs ». C'est plus un cri de révolte contre les discriminations sociales que l'expression d'un racisme « anti-blanc ».

L'injustice n'a pas de couleur et la lutte contre l'injustice et les discriminations n'a pas de couleur non plus. Ceux qui essaient de donner une couleur, ou une religion à des revendications d'ordre social, économique ou politique, font le jeu des populistes, des démagogues et de l'extrême droite.

Non, le racisme anti blanc n'est pas l'une des composantes du racisme. *Justice & Libertés* combat résolument toutes les formes de racisme, ainsi que ceux qui le propagent, quelque soient leurs opinions philosophiques, politiques, religieuses ou leur position sociale et institutionnelle.

A.R.

Pour le comité de vigilance

(1) Rémi Barroux-Le Monde du 14 juin 2013.

Bulletin d'adhésion à envoyer par courrier à
Justice & Libertés c/o FSU 10, rue de Lausanne- 67000 Strasbourg.

Nom : Prénom :

Adresse et/ou courriel :

Nom et adresse de l'organisation :

Montant de la cotisation : **20€** Mode de paiement :

Date et signature

Demande d'information et de rencontre.....

Contact :

justiceetlibertes2@gmail.com

<http://www.justiceetlibertes.org>

<http://collectifjusticeetlibertes.blogspot.com>